

La non-maîtrise de l'écrit et/ou de l'oral chez les étudiants de français : le cas des premières et troisièmes années

Omar Boussebat

Doctorant, Université Mentouri-Constantine



Synergies Algérie n° 12 - 2011 pp. 191-195

Résumé : La présente contribution, qui relève de la didactique, soulève le problème de la non-maîtrise de la langue d'enseignement/apprentissage tant à l'écrit qu'à l'oral chez les étudiants de français et son impact sur l'appropriation des connaissances. Elle remet en cause les méthodes didactiques appliquées dans les différents cycles (du primaire au supérieur). Nous réfléchissons, à travers ce travail, aux moyens susceptibles de pallier ce handicap.

Mots-clés : non-maîtrise de la langue - expression orale - expression écrite - enseignement/ apprentissage.

Abstract: The present contribution, within didactics, raises the problem of the non-mastery of the language of teaching/ learning in written as well as oral expression in students of French language, its impact on the acquisition of knowledge, and its causes. It puts into question the didactics methods in terms of their use in different cycles (from primary schools to the university). In the present study, we suggest possibilities to overcome the problem and propose some solutions.

Keywords: Non-mastery of language - oral expression - written expression - teaching/learning.

المخلص : يطرح هذا العمل مشكل عدم التحكم في اللغة على المستويين الكتابي والشفهي لدى طلبة الليسانس تخصص فرنسية. ينطرق أيضا إلى التأثير السلبي لهذا العائق اللغوي في اكتساب المعلومات، أسبابه كما ينتقد الطرق التعليمية المطبقة في مختلف مراحل التعليم من الابتدائي إلى الجامعي دون أن ينسى التفكير في الوسائل الناجعة لمعالجته.

الكلمات المفتاحية: عدم التحكم في اللغة، التعبير الشفهي، التعبير الكتابي، التعليم، التحصيل.

Introduction

Parler de la non-maîtrise de la langue d'enseignement/apprentissage chez les étudiants de français conduit à évoquer leurs difficultés écrites et/ou orales. En partant de notre modeste expérience au département de français, nous nous sommes fait une idée sur les problèmes de langues de nos étudiants. Le niveau de ces derniers laisse à désirer, il ne cesse de se dégrader d'année en année.

«Les enseignants se plaignent que les étudiants ne soient plus ce qu'ils étaient, accusant notamment le secondaire de ne plus les préparer correctement au supérieur. Cette accusation du niveau d'enseignement antérieur est d'ailleurs une des règles fondamentales qui régissent

les relations entre les différents échelons du système scolaire. Chacun accuse le précédent de ne plus faire son travail correctement et de laisser ainsi sortir des élèves qui n'ont pas le niveau. » (Romainville, 2000 : 01)

«Des théories psychologiques ont montré depuis longtemps qu'on s'attribue les mérites d'un succès mais que l'on rejette à l'extérieur les explications d'un échec.

Les universitaires n'échappent pas à la règle : ils s'estiment responsables de la bonne réputation qu'ont leurs diplômés, mais ont tendance à se tourner vers les étudiants et leurs professeurs antérieur pour expliquer l'échec massif en premier cycle.» (Romainville, 2000 : 01)

En nous appuyant sur les tests que nous avons fait passer aux étudiants de première et de troisième années et sur les enregistrements sonores, nous nous sommes rendu compte qu'ils font face à des difficultés écrites et orales. Lors de l'analyse du questionnaire et à la question relative à la lecture, nous avons découvert que 18 étudiants sur 30 ne lisent pas, ce qui explique les limites de leur vocabulaire. Le choix de deux niveaux, à savoir ceux de première et de troisième années, est motivé par les raisons suivantes :

La première a trait à nos années d'exercice au sein du département de français qui ont permis d'avoir une idée sur les insuffisances langagières de nos étudiants. La seconde est relative au fait que la première année est le trait d'union entre le secondaire et le supérieur ; elle constitue un véritable goulot d'étranglement où la sélection pour le passage en deuxième année oblige une partie au redoublement ou à l'orientation vers une autre filière. La troisième année est la fin du cursus universitaire de graduation. Un étudiant sur le point d'avoir son diplôme de licence est censé maîtriser le français tant à l'oral qu'à l'écrit ; il s'apprête à rejoindre la vie active comme enseignant ou la post-graduation en qualité d'étudiant-chercheur.

Le présent travail se fixe pour objectif de faire une comparaison entre des étudiants qui viennent du lycée avec des problèmes de langue dus à leur formation antérieure et d'autres allant achever leurs études et qui ont, en principe, un savoir leur permettant de faire face aux exigences du marché de travail. Il va nous permettre de voir si les étudiants de troisième année ont fait des progrès ou pas, s'ils ont remédié à leurs lacunes de première et de deuxième années, s'ils ont tiré profit des connaissances acquises tout au long d'un cursus. A travers cette contribution, nous montrerons l'impact de la non-maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit sur l'apprentissage ; nous tenterons, également, d'apporter un éclairage sur le phénomène d'échec, car l'une de ses causes est l'incapacité de l'étudiant à atteindre un niveau de compétence langagière.

Notre problématique remet en cause les méthodes didactiques appliquées dans l'enseignement du français qui ne permettent qu'à une minorité d'apprenants de maîtriser cette langue. Nous réfléchissons aux solutions idoines susceptibles de pallier les insuffisances langagières rencontrées chez nos étudiants. Nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

Quelles sont les causes de la non-maîtrise de la langue ? Est-ce que les méthodes didactiques appliquées dans les différents cycles favorisent le développement des compétences langagières des étudiants ? Quelles seraient les solutions à apporter pour remédier aux problèmes de langue rencontrées chez les étudiants ?

Nous essaierons de vérifier le bienfondé des hypothèses suivantes : pour apprendre plusieurs langues facilement et dans de bonnes conditions, il est impératif de maîtriser sa langue maternelle. Le non-usage du français oral tant à l'université qu'en milieu familial est l'une des causes de sa non-maîtrise.

Les outils de recueil de données

Notre corpus comprend deux tests, l'un est passé aux étudiants de première année, l'autre aux étudiants de troisième année, un questionnaire et des enregistrements sonores. Notre échantillon est composé de trente étudiants (24 filles et 06 garçons). Leurs âges vont de 18 à 24 ans. Sur les trente étudiants qui constituent notre échantillon, 24 ont un baccalauréat littéraire (Lettres et Sciences humaines ou Lettres et Langues), soit 80%, 06 sont détenteurs d'un baccalauréat scientifique (Sciences de la vie et de la nature), soit 20%.

a. Les tests

En analysant les réponses de nos étudiants, nous avons buté sur des erreurs d'orthographe, de conjugaison, de lexique, de style et de ponctuation. Comme nous avons affaire à plusieurs irrégularités, nous avons eu l'idée de les réunir dans des tableaux selon le type.

b. Le questionnaire

Après avoir constaté la présence de difficultés de maîtrise de français écrit chez nos étudiants, nous leur avons fait passer un questionnaire de vingt-quatre questions. Avant de le leur présenter, nous leur avons expliqué le but de notre travail afin qu'ils écartent de leur pensée toute idée de sanction ou de jugement ; nous les avons rassurés en précisant que leurs réponses ne seront pas notées. Cependant, elles seront exploitées dans le cadre d'une recherche. Après la distribution du questionnaire, nous avons lu et expliqué les questions. Les étudiants ont collaboré quand ils savaient la connaissance de la tâche demandée.

Analyse des réponses

Les réponses à la première question ont révélé que les étudiants de notre échantillon, en majorité, étaient en classe littéraire (Lettres et Sciences humaines ou Lettres et Langues). En termes de chiffres et de taux, 24 étudiants sur 30 sont titulaires d'un baccalauréat littéraire, soit 80%, 06 ont un baccalauréat scientifique (Sciences de la vie et de la nature), soit 20%.

En réponse à la deuxième question ayant trait au niveau de français de nos étudiants (étiez bon (ne) en français), nous avons découvert que 17 étudiants avaient répondu par la négative, soit 57%, 13 ont reconnu qu'ils disposaient d'un niveau moyen, soit 43%. Concernant les notes obtenues à l'épreuve de français au baccalauréat, elles varient entre 11,5 et 17,5. Nous sommes tombé sur des 14,5, des 15, des 16 et même des 17.

À la question relative à l'inscription des étudiants de notre échantillon au département de français, 25 y ont pensé avant de rejoindre l'université, soit 83%, 5 seulement se sont vus contraints de s'inscrire en filière de français, soit 17%. L'écrasante majorité a choisi une licence de français pour avoir, après l'obtention du diplôme, un poste de travail dans les différents cycles d'enseignement. En nous appuyant toujours sur les réponses fournies et à la question de savoir s'ils envisagent d'améliorer leurs niveaux de français, ils ont répondu par l'affirmative, et ce, en lisant.

À propos de ce dernier point, à savoir la lecture et en nous basant sur leurs réponses, 18 étudiants affirment qu'ils ne lisent pas, soit 60%, 12 lisent, soit 40%. Parmi ceux qui lisent,

quelques-uns le font en arabe, d'autres se servent de dictionnaires bilingues arabe/français. Pour ce qui est de l'utilisation de la bibliothèque, 22 étudiants sur 30, soit 74%, ne la fréquentent pas, 08 étudiants, soit 26%, la fréquentent régulièrement.

En ce qui concerne le web, 25% étudiants, soit 84%, fréquentent les salles d'Internet, 5 étudiants seulement, soit 16%, ne naviguent pas sur la Toile. Parmi ceux qui se connectent au net, certains consultent des sites qui n'ont rien à voir avec leur spécialité.

Par rapport à l'usage du français, les étudiants de notre échantillon, en majorité, ne le pratiquent ni à l'université ni en milieu familial. Pour étayer nos dires, 09 étudiants s'expriment dans cette langue avec les membres de leurs familles, soit 30% ; 07 en font usage en milieu universitaire, 23%.

A la question de savoir si nos étudiants pensent à l'obtention du diplôme au détriment d'une formation de qualité ou s'ils songent à avoir les deux, les réponses révèlent que 18 sur 30, soit 60%, ne pensent qu'au diplôme et que 12, soit 40%, songent aux deux, c'est-à-dire au bout de papier avec une bonne formation. A la question de savoir si les étudiants, face à leurs difficultés, projettent de changer de filière, ils ont répondu par la négative.

c. Les enregistrements sonores

Les enregistrements sonores ont été réalisés avec trois groupes de première année et une section de troisième année. Nous nous sommes intéressé à deux modules à savoir ceux de Techniques de l'Expression Ecrite et Orale TEEO avec les premières années et de linguistique avec les étudiants de fin de cycle. Pour les effectuer, nous nous sommes servi d'un dictaphone fiable, nous avons jugé utile de consacrer plusieurs séances (trois séances d'une durée de 4h30 minutes avec les premières années et trois séances de la même durée avec les troisièmes années). L'activité qui relève du module de TEEO consiste à décrire la joie ressentie lors de l'obtention du baccalauréat. Celle qui relève du module de linguistique consiste à parler de l'impact de la politique d'arabisation sur le niveau de maîtrise des langues des étudiants algériens. Pour le choix de ces activités, nous avons préféré qu'elles relèvent des modules cités précédemment afin que nos étudiants ne se sentent pas étrangers à leur domaine de spécialisation.

Avant que les étudiants ne commencent à parler en public, nous leur avons expliqué le but du travail afin qu'ils écartent de leur pensée toute idée de sanction ou de jugement ; nous les avons rassurés sur le fait que leurs interventions ne seront pas notées, elles seront, néanmoins, exploitées dans le cadre d'une recherche. Nous leur avons demandé de ne pas se laisser traumatiser par le fait de parler devant un auditoire et de se débarrasser autant que possible de la timidité et du trac ; nous leur avons expliqué que la crainte disparaît au fur et à mesure que l'étudiant maîtrise son sujet, a confiance en lui-même. En dépit de tous ces conseils, de toutes ces assurances, nous avons remarqué, lors des enregistrements, que les étudiants, en majorité, n'ont pas pris l'initiative de s'exprimer oralement.

Pour illustrer nos propos, sur les 96 étudiants qui constituent les trois groupes de première année, il n'y en avait que 40 qui ont accepté de prendre la parole, soit 41%. Sur les 96 étudiants qui composent la section de troisième année, il y avait 54 qui se sont exprimés oralement, soit 56%. A la question de savoir pourquoi les autres ne veulent pas coopérer, nous avons appris que faute de pouvoir communiquer oralement, ils optent pour le silence. Lors de l'audition des enregistrements sonores réalisés avec les étudiants cités précédemment, nous avons eu affaire à des erreurs de conjugaison,

de lexique, d'articulation et de style. Afin que les choses soient claires, nous avons eu l'idée de les réunir dans des tableaux selon le type.

Conclusion

L'acquisition du savoir passe inévitablement par la maîtrise de la langue tant à l'oral qu'à l'écrit. Les compétences langagières contribuent pleinement à la réussite des études. Les difficultés auxquelles nos étudiants de première et de troisième années font face ne datent pas d'hier, elles remontent à leur formation antérieure. En notre qualité d'enseignant, nous devons réfléchir aux méthodes permettant de pallier ce problème majeur qui influe négativement sur l'appropriation des connaissances.

Bibliographie

Bautier, E. 1994. *Pratiques langagières, pratiques sociales, de la sociolinguistique à la sociologie du langage*. Paris : L'Harmattan.

Bautier, E. 2001. « *Pratiques langagières et scolarisation* ». Revue française de Pédagogie, n° 137, pp. 155-77.

Deplosse, O. 1984. *Maîtrise du langage oral et écrit chez l'adolescent en difficulté scolaire*. Paris : L'Harmattan.

Manesse, D. 1984. « *Sur la lecture au collège, quelques enseignements des collèges expérimentaux* ». Revue française de Pédagogie, n° 68, pp. 67-77.

Romainville, M. 2000. *L'échec dans l'université de masse*. Paris : L'Harmattan.